



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

ACTIONS PHARES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION



PROJET DE LOI DE FINANCES
GESTION 2021



L'opérationnalisation du Plan Stratégique du secteur de l'Éducation (PSE) 2018-2030, et la réalisation du quatrième Objectif de Développement Durable (ODD4) intitulé « **assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** » constituent les deux axes

majeurs de la politique du Gouvernement en matière d'éducation.

Ainsi, chaque année, à partir des politiques publiques définies par sous-secteur, des actions/activités budgétaires sont formulées pour traduire l'ambition du Gouvernement de renforcer et de consolider l'efficacité et la qualité du système éducatif national.

Au titre de la gestion 2021, une série d'actions phares visant l'amélioration de l'accès à l'éducation, du taux de réussite, le renforcement des infrastructures pédagogiques et du cadre d'accueil, la rétention des apprenants, etc...; est programmée par ordre d'enseignement.

Les actions phares se présentent par ministère comme suit:

Enseignements Maternel et Primaire



prise en charge des frais d'écolage dans les écoles primaires publiques : **6 092 700 000 FCFA** ;



accroissement des subventions destinée à la production, l'acquisition et le transport de manuels scolaires: **80 000 000 FCFA** ;



plan décennal : **35 000 000 FCFA** ;



construction, réhabilitation et équipement des salles de classes au niveau communal à travers le mécanisme FADEC : **4 320 000 000 FCFA** ;



renforcement du système d'alimentation scolaire par l'accroissement de la couverture du territoire national en Cantines scolaires : **15 000 000 000 FCFA** dont **6 800 000 000 FCFA** sur le budget national et le reste provenant de l'appui des Partenaires Techniques et Financiers;



organisation de la journée mondiale de l'enseignant : **15 000 000 FCFA** ;



prise en charge des prestations des aspirants : **7 178 443 000 FCFA** ;



appui de la Banque Mondiale pour le compte d'affectation spéciale Partenariat Mondial pour l'Education (PME) : **3 960 000 000 FCFA** ;



acquisition de matériels pédagogiques pour faciliter l'encadrement des écoliers: **50 000 000 FCFA** ;



lutte contre le VIH/SIDA en milieu scolaire : **40 000 000 FCFA** ;



accord cadre BENIN-UNESCO : **1 496 456 000 FCFA** ;



développement de l'éducation à la base à travers la mise en œuvre du projet de développement de l'éducation de base, phase IV : **2 175 394 000 FCFA** ;



allocations de bourses aux stagiaires des ENI : **556 900 000 FCFA** ;



renforcement des capacités des enseignants à travers l'organisation des journées pédagogiques : **1 200 000 000 FCFA** ;



organisation des activités et échanges culturels et sportifs au profit des apprenants : **55 000 000 FCFA** ;



construction et équipement des écoles primaires dans le département de l'atlantique : **3 650 000 000 FCFA** dont un japonais de 2 500 000 000 FCFA et une contrepartie nationale de 1 150 000 000 FCFA ;



programme spécial pour la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures scolaires des zones à besoins spécifiques : **100 000 000 FCFA** ;



prise en charge des enfants déscolarisés et non scolarisés à travers un programme de cours accélérés afin de donner une seconde chance aux enfants ayant dépassé l'âge légal d'admission au système formel : **17 874 061 000 FCFA** ;

Enseignements Secondaire, Technique et Formation Professionnelle



En guise d'actions, pour soutenir le plan d'urgence stratégique de l'Enseignement Secondaire, Technique et la Formation Professionnelle, il est prévu des actions ci-après :



renforcement de l'efficacité pédagogique dans l'enseignement secondaire, technique et de la formation professionnelle : **392 000 000 FCFA ;**



poursuite de la promotion de la scolarisation à l'enseignement technique et la formation professionnelle en vue de diversifier l'offre éducative : **74 600 000 FCFA ;**



renforcement de la subvention pour la généralisation de l'alphabétisation et l'éducation en langues nationales : **141 340 000 FCFA ;**



organisation des journées pédagogiques, formation et recyclage des enseignants : **931 445 000 FCFA ;**



projet de soutien à l'enseignement secondaire : **1 771 267 000 FCFA ;**



subventions au profit de la production et l'acquisition de manuels scolaires : **60 000 000 FCFA ;**



paiement des bourses d'enseignements technique agricole et paramédical : **866 522 000 FCFA ;**



construction, réhabilitation et équipement des salles de classes au niveau communal à travers la mise en œuvre du FADeC-Investissement pour un montant de **85 000 000 FCFA ;**



appui aux établissements privés de l'enseignement secondaire général : **23 648 000 FCFA ;**



subvention accordées aux lycées de jeunes filles : **232 500 000 FCFA ;**



renforcement de la subvention à l'école des sourds muets: **42 669 000 FCFA ;**



projet de construction, de réhabilitation et d'équipement des infrastructures scolaires dans l'ESG : **1 602 106 000 FCFA ;**



projet de développement de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelle financé par l'AFD : **5 101 580 000 FCFA ;**



projet de construction, de réhabilitation et d'équipement des infrastructures d'ETFP : **1 812 894 000 FCFA ;**



prise en charge de la prestation des enseignants aspirants: **18 991 929 000 FCFA ;**

Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique



Les actions importantes inscrites au budget de l'Etat, gestion 2021 se déclinent ainsi qu'il suit :



poursuite de l'opérationnalisation de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir (CIIS) : **5 000 000 000 FCFA** ;



recrutement et suivi administratif et pédagogique des enseignants : **499 317 000 FCFA** ;



renforcement des infrastructures sociales : **1 488 002 000 FCFA** ;



construction et l'équipement des infrastructures administratives et pédagogique : **1 918 749 000 FCFA** ;



construction et équipement des centres universitaires : **2 042 225 000 FCFA** ; dont une contribution de l'Etat de 475 109 000 FCFA ;



construction d'un centre d'excellence en Afrique en Sciences Mathématiques Appliquées : **835 080 000 FCFA** ;



couverture des besoins en infrastructures et équipements : **8 822 947 000 FCFA** ;



valorisation des résultats de la recherche et l'innovation technologique : **244 762 000 FCFA** ;



renforcement du plateau technique de recherche : **220 000 000 FCFA** ;



appui aux centres universitaires d'enseignement professionnel : **1 100 000 000 FCFA** ;



appui aux mesures de gratuité des inscriptions dans les universités du Bénin : **2 250 000 000 FCFA** ;



amélioration des infrastructures d'accueil et des conditions de vie des étudiants : **16 437 675 000 FCFA** ;





poursuite de l'expertise de l'Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE) et des Collectivités Locales, de l'amélioration du cadre d'accueil des apprenants et des enseignants (constructions de salles de classe, d'amphithéâtres, de bibliothèques, de laboratoires de recherches, de blocs administratifs, de résidences universitaires : **700 000 000 FCFA ;**



renforcement du projet
SEME CITY : **1 100 000 000 FCFA ;**



allocation au Conseil National de l'éducation (CNE) :
545 379 000 FCFA ;



lutte contre la pandémie de la COVID 19 en milieu scolaire, les Partenaires Techniques et Financiers ont renforcé les mesures prises par le Gouvernement à travers la construction de forages dans les écoles : **3 000 000 000 FCFA .**



DIRECTION DE PUBLICATION

Monsieur Romuald WADAGNI

Ministre de l'Economie et des
Finances

Monsieur Pierrot SEGO

Directeur de la Préparation
et du Suivi de l'Exécution
de la Loi de Finances

Monsieur Rodrigue S. CHAOU

Directeur Général du Budget

Madame Mireille H. CODJOVI

Responsable de l'unité de Pilotage
de l'Amélioration de la Transparence
Budgétaire et de la Communication